



LE BLAINVILLOIS



Septembre 2013
Nouvelle édition n°52

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- L'eau à Blainville-sur-l'Eau
- Le compte-rendu du Conseil
- Les TAP

DANS VOS AGENDAS



A NOTER

La réunion de pré-rentrée de l'EMEA se déroulera le vendredi 6 septembre à partir de 18h00, à l'École Municipale d'Enseignements Artistiques.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

En ce début du mois de septembre, les habitants de notre cité vont pouvoir découvrir tous les services, loisirs et animations qui leur seront proposés tout au long de l'année. En effet, les élus municipaux, les responsables associatifs et les collaborateurs de ceux-ci seront là pour vous les présenter lors de rencontres organisées en ce début de mois.

Ce sera d'abord lors de la rentrée scolaire le 3 septembre, où les agents des accueils de loisirs, périscolaires et des temps d'aménagements périscolaires donneront aux parents toutes les informations et explications sur le déroulement de ceux-ci : horaires, équipes d'animateurs, types d'activités, transport etc. . .

Ce sera ensuite, durant toute la journée du 7 septembre en mairie de 9 à 12 heures lors de l'accueil des nouveaux habitants puis à la Maison des Fêtes et de la Culture où chacun de 14 à 18 heures pourra découvrir, prendre contact voire adhérer et s'inscrire aux activités ou services présentés par les responsables associatifs lors du forum organisé par la commission municipale d'animation.

Mais avant que ces temps de rencontres ne se déroulent, il aura fallu durant la période estivale, préparer, mettre en œuvre tous les outils, réaliser tous les travaux permettant l'accueil de qualité à la fois des élèves, des enseignants, des adhérents et utilisateurs de ces services et activités.

Si la préparation de toutes ces rentrées a pu, pour quelques services, se dérouler dans des locaux climatisés, il n'en a pas été de même pour certains de nos agents communaux mais aussi pour les employés d'entreprises qui ont dû, par des chaleurs caniculaires de cet été, assurer les travaux d'enfouissement des lignes à haute tension, de réfection des réseaux d'assainissement, d'eau potable, de remise en état des voiries et d'entretien de bâtiments et des espaces verts. Que ceux-ci soient ici tous remerciés ; ils travaillent pour le bien-être de tous, et font trop souvent l'objet de critiques non fondées.

Je souhaite que toutes ces rentrées se passent au mieux, tout a été fait pour cela , aussi TRÈS BONNE RENTRÉE à toutes et tous.

Anne-Marie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 09 septembre** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 11 et 25 septembre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Tickets Etudes

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 1997 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation. Pour en bénéficier s'adresser au bureau du C.C.A.S. les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

Tickets jeunes sports loisirs culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2007). Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Don du sang

Mercredi 18 septembre de 9h00 à 12h00 à la salle des Fêtes de Damelevières. Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.

Chats errants

Suite à de nombreux appels de citoyens, la société Chenil Service, mandatée par la Mairie, interviendra au Haut des Places pour procéder à la capture de chats errants, du 16 au 27 septembre.

Élections

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Atelier scientifique

La Médiathèque se met à l'heure des sciences avec cet atelier, "La chimie, un jeu d'enfants". Encadrées par deux scientifiques du CNRS, ces deux séances permettront aux participants de découvrir quelques principes chimiques, tout en s'amusant. Les inscriptions se font comme d'habitude à la Médiathèque.

Samedi 28 septembre de 14h00 à 15h30 et de 15h30 à 17h00, enfants de 8 à 15 ans, la répartition dans les groupes se fera en fonction du nombre de participants.

Médiathèque l'Eau Vive : Présentation de saison

Comme l'an passé, la Médiathèque l'Eau Vive accueille le théâtre de la Méridienne pour la présentation de la saison du théâtre lunévillois. Ça se passera le **vendredi 20 septembre à 17h00.**

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudis 5 et 26 septembre dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 7 - 13h30 MFC. Circuit : Blainville forêt Saint Antoine 12km (3h00)

Samedi 14 - 13h30 MFC. Circuit : Sion 12 km (3h00)

Samedi 21 - 13h30 MFC. Circuit : Chanteheux 12 km (3h00).

Samedi 28 - 8h00 MFC. Circuit surprise à la journée avec repas en ferme auberge. S'adresser à la CCVM pour l'inscription.

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur le site de la CCVM.

Renseignements : 03 83 71 43 62.

Du 24 septembre au 5 octobre

Exposition d'aquarelles de Monique VAUTHIER et de Sylvie CIMON - Bibliothèque SNCF

Samedi 14 septembre à partir de 10h00

Le Club Canoë Kayak de l'AMFC fête ses 40 ans. Animation musicale, initiation, course ouverte à tous dès 7 ans. Inscription à la course par téléphone au 06 18 46 64 37, avant le 6 septembre.

CELEBRATION

Cérémonies de la Libération de 1944

Dimanche 15 septembre 2013

69^{ème} anniversaire de la Libération de 1944 - 71^{ème} anniversaire de la création du groupe Lorraine 42

10h30 : Service religieux en l'église de Blainville-sur-l'Eau,

11h20 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare "Les Libellules",

11h35 : Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau,

11h45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières avec la participation de la fanfare "Les Libellules",

12h00 : Vin d'Honneur offert par les deux municipalités, Mairie de Damelevières - Salle Nelson Mandela.

CHEZ NOS VOISINS

Samedi 14 septembre - 20h30

Soirée chorale à la salle des Fêtes avec Mélo mélodie.

Organisée par le Comité des Fêtes, entrée gratuite.

Dimanche 22 septembre

Auto journée - 37^{ème} slalom auto organisé par l'ASA Nancy et par le Comité des Fêtes.

Animation de 10h00 à 18h00, Chenevières et rue Pierre Semard.

TAP

Nous en avons déjà parlé dans les éditions précédentes, la rentrée verra la mise en place définitive des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles élémentaires et maternelles de Blainville-sur-l'Eau. Le Pôle Jeunesse a travaillé tout l'été pour que cet événement soit une réussite totale. Le projet est bouclé, les activités sont prêtes, et les équipes sont constituées puisque mardi 9 juillet,



Monsieur le Sous-Préfet de Lunéville, entouré de Madame le Maire et des partenaires sociaux

concernés, était présent en Mairie pour la signature des contrats Emplois d'Avenir. 7 jeunes blainvillois se sont vus proposer un contrat de trois ans, avec formation et qualification assurées. Ils rejoindront les agents de Macaron et de Brimbelle pour encadrer de façon efficace et professionnelle les enfants lors de ces temps d'activités privilégiés.

Tous les parents concernés ont reçu dès le premier jour de rentrée un document explicatif sur le fonctionnement précis des Temps d'Activités Périscolaires. **Contenus des interventions, planning à la semaine...** les parents pourront déjà se faire une idée sur tout ce qui est proposé à leurs enfants, et participer, en dialoguant avec eux, pour que leur réussite soit l'affaire de tous.



Cinéma

Une rentrée rapide pour le CCAS qui proposera sa première séance de cinéma le mercredi 4 septembre. Au programme, Marius de Daniel Auteuil, d'après l'œuvre de Marcel Pagnol. Les inscriptions ont toujours lieu en Mairie, sur une seule journée, le mardi 3 septembre de 15h00 à 17h00.

Accueil

Les nouveaux habitants de la Commune seront accueillis en Mairie samedi 7 septembre de 9h30 à 12h00 pour un petit déjeuner convivial et chaleureux. Madame le Maire et son équipe seront présents pour répondre à toutes les questions des nouveaux Blainvillois. Vous pouvez toujours vous inscrire en mairie ou sur mairie@blainvillesurleau.fr.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

UN ETE EN PENTE DOUCE

LA FACTURE :

30% d'augmentation pour une facture intermédiaire arrivée juste avant les vacances, vous étiez au courant ? Nous non plus... aucune information lors des conseils municipaux de la part des élus majoritaires qui siègent au SIE. La SAUR est lasse de répondre que cette augmentation et ce nouvel échéancier ne sont pas de leur fait, mais répond à la demande des élus. En effet, votre facture fait apparaître deux modifications significatives : fin 2012, la part syndicale pour la distribution de l'eau s'élevait à 0,3630 euros HT par m3. On passe aujourd'hui à 0,53 euros HT. Quant à la collecte et au traitement des eaux usées, fin 2012 nous étions à 1,20HT. En juin 2013 nous sommes à 1,97euros HT.

LA DÉMESURE :

Certains pourraient penser que notre MFC va faire l'objet d'un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. En effet, pour la célèbre Place Stanislas de Nancy, la surveillance ne nécessite pas moins de 16 caméras alors que sur le site de notre établissement, nous pouvons en compter 17 ! Il est grand temps que cette équipe prenne un peu de hauteur sur les réels enjeux de notre cité et d'être en mesure de tenir compte des besoins sociaux et économiques essentiels à nos concitoyens.

LA PRÉCIPITATION :

Alors que certains projets peinent à se terminer (2ème tranche Généralieu, la poursuite du programme ICF), que nombres de bâtiments sont en vente au centre du bourg, d'autres projets prennent forme comme les constructions au-dessus du supermarché blainvillois, de la rue Mortaménil. La partie centre-ville avec le stade Théodore(Blainvilloise) tarde à se concrétiser. Madame Le Maire et ses colistiers nous présentent comme une priorité et un défi technologique et de développement durable l'urbanisation de la carrière du Haut Des Places. Dans le même temps, les promoteurs sont réservés sur la capacité à urbaniser le secteur entre l'avenue Joliot Curie et l'allée des Lilas qui, à lui seul, nécessiterait trois tranches de travaux.

On peut s'inquiéter du manque de discernement de la part des élus en place. Il est urgent de faire des choix nécessaires qui soient, enfin, menés à terme.

En tout cas, merci pour la quiétude de cet été qui nous a préservés du bruit de ses animations et a permis à l'herbe d'envahir notre cité, en épargnant la Mairie et la rue principale...

A.Collet, G. Demonet, N. Gallois, O. Martet, E.Oudin.

UN ETE DE VACANCES

Pour les enfants qui ont fréquenté Macaron au cours de cet été, les journées ont été plus que remplies. Le programme préparé par les équipes d'animations emmenait les jeunes vacanciers à la découverte de l'eau, de la terre et de l'air, trois des éléments indispensables à la vie. Et les petits plats ont été mis dans les grands. Structure gonflable, montage d'une



mongolfière dans la cour, escalade sur falaise, sortie à Vittel, cueillette de fraises...

tout a été préparé pour leur faire passer des vacances inoubliables. Et le résultat a été à la hauteur des attentes, les sourires n'ont pas manqué durant ces deux mois. Les responsables de Macaron planchent déjà sur les prochaines vacances, elles seront elles aussi.... inoubliables !!!



La rentrée des clubs :

- École de Judo de Blainville - Damelevières
reprise des cours à partir du mardi 3 septembre.

Retrouvez tous les horaires de cours sur judo.blainvillesurleau.fr ou contactez Monsieur Etienne AUBURTIN au 06 07 75 15 85.

- Club d'Aïkido de Blainville - Damelevières

reprise des cours le lundi 9 septembre de 18h00 à 19h00 pour les enfants et de 19h00 à 21h00 pour les adultes. Pour plus d'infos vous pouvez contacter Monsieur Frédéric NOEL au 06 33 98 11 56.

- Handball reprise des entraînements le mardi 3 septembre.

- École de tennis :

Les inscriptions à l'école de tennis auront lieu les 9, 10, 11 et 13 septembre de 17h00 à 19h00 et samedi 14 de 9h00 à 12h00 au club de tennis, zone de loisirs à Damelevières. Nous prenons les enfants dès 4 ans. Pour les nouveaux qui désirent essayer avant de s'inscrire, nous organisons le mercredi 11 de 13h00 à 17h00 une séance découverte encadrée par un initiateur.

Pour tout renseignement sur le club : contactez Philippe BARDOT : 03 83 75 94 96 - 06 51 60 80 87 - philippe.bardot@free.fr

- Basket

Reprise des entraînements

MPM U9 : mercredi 04 septembre 17h00

PM U11 : mercredi 04 septembre 18h15

BM U13 : vendredi 06 septembre 19h00

Seniors : vendredi 06 septembre 20h30

- Dam'Gymnastique

Inscriptions le samedi 7 septembre de 10h00 à 12h00

Gymnase de Damelevières. Rens. 06 11 12 14 78

- Groupe Orage de l'AMFC

Inscriptions le 15 septembre de 15h00 à 19h00

Salle communale du Haut des Places

- Club Loisirs du Haut des Places

Inscriptions le 16 septembre de 15h00 à 16h00

Salle communale du Haut des Places

ET UNE RENTREE ANIMEE...

Programme chargé pour le Comité des Fêtes

L'été a été beau et chaud, septembre sera festif pour le Comité des Fêtes qui organise le 15 septembre à la MFC son désormais traditionnel loto de rentrée. De nombreux lots de qualité à gagner et l'assurance d'un après-midi plus qu'amusant. Et les bénévoles n'auront pas beaucoup de temps pour se reposer puisque le samedi 19 octobre aura lieu la soirée Cabaret, soirée aujourd'hui attendue par de très nombreux amateurs. Les réservations sont déjà ouvertes au 06 28 49 83 19, les tarifs pour cette soirée de rêve sont de 35 euros pour les adultes et 18 euros pour les moins de 14 ans (tarifs de groupe à partir de 10 personnes, 32 euros).

LOTO de la rentrée

BINGO

Blainville-sur-l'Eau
14h00 - MFC
Dimanche 15 sept.

Ter prix d'une valeur de 300€.
De nombreux lots de saison et des bons d'achat.
Ouverture des portes à 13h00
4 € le carton / 10 € les 3 cartons / 18 € les 6 cartons /
25 € les 10 cartons / Bingo : 2 € la partie
Inscriptions sur place ou sur réservation : 06 73 77 07 20

L'EAU POTABLE

En juillet 2013, la facturation de la SAUR a pu surprendre quelques citoyens. **Deux retraits et le prix du mètre cube d'eau sont alors en débat.**

Pour y voir plus clair, rappelons comment la SAUR facture et comment l'ensemble des services eau potable et assainissement fonctionnent.

La SAUR émet deux factures par exercice annuel. La première en décembre 2012 où il y a un ajustement entre la consommation prévisionnelle et la consommation réelle. Le différentiel est prélevé ou rendu le 3 janvier 2013. Un échéancier sur dix mois est prévu de février 2013 à novembre 2013 avec retenue le 10 de chaque mois. La deuxième en juillet 2013 où le différentiel de consommation est calculé une nouvelle fois, puis **facturé le 26, en plus de l'échéance prévue le 10 juillet 2013**. Un nouvel échéancier est communiqué en remplacement du précédent, pour la période d'août 2013 à novembre 2013, avec retenue le 10 de chaque mois. Courant décembre 2013, il y a continuité du dispositif ajustement consommation facturation. Voilà pour le volet administratif.

Eau potable et assainissement sont gérés localement par le SIE (syndicat intercommunal de l'environnement de Blainville-sur-l'Eau – Damelevières). Pour l'eau potable, c'est le syndicat à deux : Blainville sur l'Eau et Damelevières. Pour l'assainissement, c'est le syndicat à quatre : Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Mont-sur-Meurthe, Rehainviller. C'est une véritable usine à gaz issue de la réglementation européenne où chaque commune a ses représentants désignés en début de mandat parmi les élus municipaux. Les dépenses sont partagées avec des clés de répartition. Le SIE dispose d'un agent administratif et de deux techniciens. La SAUR est le fermier pour ce qui concerne le traitement et la distribution de l'eau potable. La consommation d'eau prévisionnelle de 2013 est de 365 948 m³.

La caractéristique de nos réseaux est leur vétusté, due à l'âge, mais aussi au manque d'investissement antérieur, lié à la volonté des élus de ne pas trop taxer l'habitant consommateur.

De multiples incidents ont conduit le SIE à effectuer un état des lieux dont le constat est simple : **les deux réseaux sont dans un très mauvais état qui impose** de passer en travaux sous peine de voir des quartiers non alimentés en eau **potable ou avec un assainissement en panne.**

Ajoutons à ces difficultés : les exigences de l'ARS sur la sécurisation des abords de pompage et des réservoirs, les normes bactériologiques induisant des travaux obligatoires de remise aux normes, telles que l'usine de traitement de l'eau, et en point d'orgue la construction d'une nouvelle station d'épuration, calibrée pour 10 000 habitants, l'ensemble de ces travaux, en cours ou à venir, n'étant subventionné que partiellement.

C'est là qu'intervient la facturation SAUR, basée sur le budget voté par le SIE le 13 mars 2013, tenant compte de nombreux paramètres.

Le prix de l'eau dépend pour l'essentiel de la ressource de départ (ici pompage dans la Meurthe), des investissements réalisés pour la distribution d'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées, et la tarification repose sur un principe français, à savoir : **la facture d'eau paye l'eau potable et le rejet des eaux usées.**

La facturation se fait alors sur trois chapitres assujettis à TVA que vous retrouvez sur chaque facture et où chaque intervenant se paye.

Dans ce contexte, les élus du SIE font de leur mieux, y compris en étalant les dépenses par emprunt **pour ne pas faire exploser les coûts qui sont aujourd'hui le minimum possible pour garder un service public de fourniture d'eau potable et un service assainissement de qualité.**

Le mètre cube d'eau potable est donc aujourd'hui à 4,10 euros TTC, **mais en intégrant le coût du traitement-distribution de l'eau, le coût de l'assainissement, la part de l'Agence de l'Eau et la TVA.** L'augmentation globale est sans doute importante, mais indispensable pour que votre confort de vie et d'hygiène ne soit pas affecté.

Pour toute question,

- sur la gestion SIE : téléphone du SIE : 03 83 75 50 35

- sur la facturation SAUR : Internet : www.saurclient.fr

(Ne vous adressez pas aux mairies, le SIE a une compétence exclusive sur l'eau et l'assainissement)

Le Vice-Président du SIE

Jacques BOURGUIGNON



Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 27 juin 2013

Madame le Maire présente le compte-rendu du Conseil Municipal précédent pour approbation. Il est adopté à la majorité (5 contre).

Madame le Maire propose de laisser la parole aux salariés de Carrefour Market afin qu'ils expriment leurs craintes concernant la prochaine restructuration du magasin en Carrefour Contact. La surface de vente passerait de 1800 m² à 900 m² avec 3 semaines de travaux et fermeture du magasin en septembre prochain. Cela signifie qu'il y a risque de licenciements.

Les salariés se sont mobilisés pour conserver leurs emplois (manifestation et pétition) et restent soudés dans cette période difficile.

Une motion de soutien est proposée au vote des membres du Conseil. Elle est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil Municipal de Blainville-sur-l'Eau, réuni ce 27 juin 2013, apporte, à l'unanimité des présents, sa solidarité aux salariés en lutte de Carrefour Market de Blainville-sur-l'Eau.

Le Conseil Municipal se prononce résolument contre les licenciements économiques envisagés. En effet, les habitants de Blainville-sur-l'Eau et des environs ont besoin d'un supermarché bien achalandé.

Il serait malvenu de réduire aujourd'hui la surface de vente de Carrefour Market et de supprimer une dizaine d'emplois dans un bassin de vie où le chômage est déjà important.

Le Conseil Municipal de Blainville-sur-l'Eau souhaite l'abandon de la restructuration envisagée, pour un projet d'avenir plus optimiste et ambitieux.

• Tarifs des services

Le Conseil Municipal se prononce sur les tarifs des différents services et après explications et débats, les membres du Conseil :

- à l'unanimité (5 abstentions), fixe les tarifs des accueils collectifs de mineurs, à partir du 1er septembre (ensemble des détails sur blainvillesurleau.fr).
- à l'unanimité, fixe les tarifs des logements communaux (ensemble des détails sur blainvillesurleau.fr).
- à l'unanimité, valide le prix du stère à 9 euros pour les cessionnaires pour l'année 2013.

• Informations sur divisions parcellaires pour autorisation de vente de terrains communaux

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur les divisions parcellaires AC n° 38 et AL (contiguë au transformateur) en vue d'autoriser le Maire à céder les terrains.

- parcelle du Haut des Places derrière la Chapelle : après concertation, le Conseil Municipal à la majorité (5 contre) valide cette demande.
- parcelle du Géalieu : Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

• Admission en non valeur

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide 3 admissions en non valeur.

• Subvention à AJIS

Après une explication et débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention à l'association AJIS, régularisant ainsi le voyage au Sénégal de 2007.

• Subvention ACBD Basket

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention de 200 euros à ACBD Basket, celle-ci liée à la participation du club à la finale de la coupe de Lorraine.

• Convention avec le SDIS pour transfert en pleine propriété

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de transfert en pleine propriété de la caserne des sapeurs pompiers de Blainville / Damelevières construite par le syndicat intercommunal de secours, d'incendie et de sécurité (SISIS).

• Adhésion à la MNT via le Centre de Gestion 54 (contrat de groupe)

Après explication sur les modalités et coût de la prestation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme la souscription de la garantie maintien de salaire à la MNT ; adopte la convention d'adhésion auprès du Centre de Gestion 54 et de la MNT ; autorise le Maire à signer la convention.

Dans le même temps, le Conseil autorise Madame le Maire à résilier le contrat Maintien de Salaire conclu initialement avec la mutuelle VICTOR HUGO.

• Tirage au sort des jurés d'assises

Les désignés seront contactés par courrier. Cet acte administratif ne donne pas lieu à délibération.

Questions et informations diverses

• Madame le Maire apporte des informations:

- sur la signature d'une convention de mise à disposition d'un agent territorial au profit de l'ACBD Omnisport – section Football,
- sur une précision apportée à la délibération du 4 janvier 2012 concernant la prise en charge des frais de transport des agents entre le domicile et leur lieu de travail,
- sur les marchés publics en cours,
- sur les manifestations à venir.

Madame le Maire remercie ensuite les membres du Conseil pour leur participation et clôt la séance, l'ordre du jour étant épuisé.